

Tournages de films et de séries

ARTICLE

Jeudi 11 avril, Marc Tessier, Président de la Commission nationale du film France et Yann Delaunay, Directeur général de Atout France par intérim ont signé au Quai d'Orsay un accord de partenariat destiné à favoriser l'attractivité de la France pour les tournages de films et séries tournés en France, en présence de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de Franck Riester, ministre de la Culture, de Frédérique Bredin, Présidente du CNC, et de Christian Mantei.

Les films et les séries sont devenus des outils de marketing très efficaces dans les choix de destinations touristiques. Avec Dunkerque, de Christopher Nolan, la fréquentation des touristes britanniques a augmenté de 350% au cours de l'été qui a suivi la sortie du film. **Les tournages génèrent des retombées économiques directes importantes dans les territoires concernés**, à l'instar de la ville de Dunkerque dans laquelle 10,5 millions d'euros ont été localement dépensés sur la même période.

Fortes de ce constat, **Film France et Atout France s'engagent à mener des actions concertées pour attirer les productions étrangères en France**, notamment à travers la valorisation du crédit d'impôt international pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, en lien avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Il s'agira également de mieux accompagner les déplacements des gestionnaires de sites et professionnels lors des grandes manifestations audiovisuelles et cinématographiques françaises et étrangères.

L'Inde, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, et le Brésil, pays particulièrement stratégiques au regard de leur potentiel touristique et du rayonnement international de leur production audiovisuelle, sont prioritairement ciblés pour déployer ce plan d'action.

Lire la totalité du communiqué de presse